# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## jeunes

Question au Gouvernement n° 2188

### Texte de la question

OBÉSITÉ

M. le président. La parole est à M. Olivier Jardé, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Olivier Jardé. Madame la ministre de la santé, j'associe à ma question mon collègue Stéphane Demilly. L'obésité est un problème grave de santé publique. La campagne nationale de mensuration vient de montrer que, si les Français ont grandi, ils ont surtout beaucoup grossi. Actuellement, 20 % des enfants de huit ans sont obèses, et la croissance est forte : environ 6 % par an.

L'obésité ne touche pas tous les enfants de manière équivalente : un quart des enfants issus de familles défavorisées sont concernés, mais seulement un dixième des enfants de cadres supérieurs.

Les conséquences de ce phénomène sont graves, non seulement au niveau médical, cardiologique et pulmonaire en particulier, mais également au niveau psychologique et au niveau de la réussite scolaire et professionnelle.

Madame la ministre, vous avez engagé, il y a quatre ans, un programme national d'éducation et de prévention, centré essentiellement sur les jeunes de onze à quatorze ans. Quels sont le bilan et les effets de ce programme d'éducation ? Que doit-on faire pour renforcer l'activité physique qui est, à côté de l'alimentation, un facteur important de lutte contre le fléau de l'obésité qui touche de plus en plus les jeunes Français ?

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé et des sports.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre de la santé et des sports.* Monsieur le député, vous avez raison de considérer que la lutte contre l'obésité et le surpoids est une priorité de santé publique. Le fer de lance de cette campagne de santé publique est le programme national nutrition santé, dans ses deux volets de promotion d'une nourriture saine et équilibrée et de développement de l'activité physique.

Nous agissons au moyen de campagnes de communication que les Français connaissent bien, à la télévision et sur internet, ainsi qu'en mobilisant les professionnels de santé. Nous avons également reçu l'appui de très nombreuses collectivités territoriales : 195 d'entre elles ont adopté la charte nutrition santé ; 10 millions de nos concitoyens sont ainsi concernés. Les entreprises se mobilisent également, à travers des chartes de qualité nutritionnelle ; dix-huit grands groupes alimentaires les ont souscrites.

Je présenterai évidemment un bilan exhaustif de ces mesures demain. Mais je voudrais dire dès aujourd'hui que le PNNS est considéré comme une référence à l'étranger. Je voudrais également citer trois indicateurs.

La France est le seul pays développé dans lequel la courbe d'obésité des adolescents, sur lesquels vous avez raison d'insister, s'est inversée. Le nombre des adolescents en surpoids est passé depuis 2000 de 18 à 16 %. Ce n'est pas suffisant, mais c'est une véritable inversion de tendance.

Pendant la même période, le nombre de Français qui consomment cinq fruits et légumes par jour est passé de 24 % à 40 %.

Enfin, les deux tiers des Français pratiquent aujourd'hui trente minutes d'activité physique quotidienne.

Nous poursuivrons bien entendu ces efforts en nous concentrant de façon tout à fait particulière sur les inégalités de santé. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.)*

### Données clés

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QG2188

**Auteur :** M. Olivier Jardé
**Circonscription :** Somme (2e circonscription) - Nouveau Centre
**Type de question :** Question au Gouvernement
**Numéro de la question :** 2188
**Rubrique :** Santé
**Ministère interrogé :** Santé et sports
**Ministère attributaire :** Santé et sports

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 6 mai 2010
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mai 2010